



Assurance complémentaire

Désir d'enfant

Pour augmenter vos chances
de tomber enceinte

Trois bonnes raisons de choisir Désir d'enfant



Inséminations artificielles
supplémentaires



Accès à une sélection
de cliniques de fertilité
suisses



Bracelet gratuit Ava
pour suivre la courbe
de fertilité

sanitas

Certaines femmes ont des difficultés à tomber naturellement enceintes. Aujourd'hui, il existe de nombreuses techniques médicales pour les aider à assouvir leur désir d'enfant. Elles sont toutefois onéreuses et prises en charge de manière limitée par l'assurance de base.

Augmentez vos chances de réussite

Avec l'assurance complémentaire Désir d'enfant, nous vous aidons à réaliser votre rêve. Cette assurance prend en charge des tentatives et des mesures supplémentaires en vue d'une grossesse et complète les prestations de l'assurance de base. Il s'agit principalement de traitements effectués auprès de la femme, raison pour laquelle l'assurance complémentaire en question ne peut être conclue que par les femmes.

Aperçu des prestations

Prestations	Assurance de base Tous les modèles	Assurance complémentaire Désir d'enfant
Insémination artificielle dans l'utérus: insémination homologue (uniquement avec le sperme du partenaire)	Coûts du traitement effectué par un spécialiste en médecine reproductive, trois tentatives au maximum	- 75% des coûts pour deux tentatives supplémentaires - CHF 2000.- au maximum - Délai de carence de 24 mois
Insémination artificielle en dehors de l'utérus: fécondation in vitro, injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, culture de blastocystes, y c. le dépistage des aneuploïdies (uniquement avec le sperme du partenaire)	-	- 75% des coûts - CHF 12 000.- au maximum - Délai de carence de 24 mois
Examen génétique de l'embryon avant implantation dans l'utérus: diagnostic préimplantatoire	-	- 75% des coûts - CHF 5000.- au maximum - Délai de carence de 24 mois
Test sanguin de la mère validé en vue de détecter d'éventuelles maladies chromosomiques: test prénatal non invasif (TPNI)	Si le risque de trisomie est égal ou supérieur à 1:1000 selon la procédure de clarification de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO)	- 75% des coûts si le risque de trisomie est inférieur à 1:1000 selon la procédure de clarification de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO) - CHF 500.- au maximum - Délai de carence de 9 mois

Accès à d'excellentes cliniques de fertilité

Il est important que vous vous sentiez bien suivie et que vous ayez des interlocuteurs compétents pour répondre à vos questions. Sanitas prend en charge les coûts de prestations effectuées dans des cliniques triées sur le volet. Vous trouverez la liste actuelle des fournisseurs de prestations reconnus sur le site sanitas.com/desirdenfant

Votre bracelet Ava pour suivre la courbe de fertilité

Vous recevrez gratuitement un bracelet Ava si vous souscrivez l'assurance complémentaire Désir d'enfant. En suivant la courbe de fertilité, vous apprenez à mieux connaître votre cycle et pouvez identifier vos jours fertiles de façon plus simple qu'avec d'autres méthodes.



Remarque importante

Pensez à souscrire l'assurance complémentaire Désir d'enfant suffisamment tôt. Un délai d'attente de 24 mois est prévu à compter du début de l'assurance. Votre droit aux prestations commence au terme de ce délai. Pourquoi? Fonder une famille prend du temps: il faut compter environ deux années jusqu'à ce qu'une insémination artificielle soit pratiquée. Durant cette période, des examens servant à poser un diagnostic peuvent déjà être effectués et des traitements hormonaux, suivis. Ils sont pris en charge par l'assurance de base. Si vous souscrivez suffisamment tôt l'assurance complémentaire, vous pourrez immédiatement enchaîner avec d'autres traitements. Nous attirons votre attention sur le fait que les prestations de procréation médicalement assistée sont remboursées par l'assurance complémentaire Désir d'enfant uniquement si la tentative de concevoir un enfant de manière naturelle a échoué. Nous vous accompagnons sur le long terme en vous proposant de nouveau l'intégralité des prestations après l'accouchement.